Le Merveilleux Traitement du Docteur Vidal à Lille

Le Docteur vidal, le grand spécialiste de la Sympathicothérapie, tient à préciser les maladies qui sont justiciables de sa méthode.

Sont guéries ou améliorées les affections suivantes :

1° *L'asthme*, l'emphysème, le coryza spasmodique, la toux quinteuse.

2° *Les troubles nerveux :* insomnies, maux de tête, nervosité excessive, vertiges, tremblements, angoisses, perte de la mémoire, neurasthénie, impuissance.

3° *Les troubles digestifs :* maux d'estomac, aérophagie, troubles de la secrétion biliaire, entérite, diarrhées chroniques, constipation

4° *Les troubles circulatoires :* hypertension, varices, bourdonnements d'oreilles, règles irrégulières ou douloureuses, bouffées de chaleur, troubles du retour d'âge.

5° *Les douleurs rhumatismales* et les nevralgies (sciatique et faciale), douleurs intercostales, arthrites, lumbago.

6° *Certaines paralysies :* hémiplegie, tabes, Parkinson, paralysie infantile

7° *Les retards de croissance, les déficiences mentales* chez les enfants : crises nerveuses, paresse intellectuelle, difficulté pour marcher ou parler, incontinence d'urine.

Le traitement consiste à provoquer sans aucune douleur l'excitation du Grand Sympathique au niveau de points précis de la muqueuse nasale, excitation qui déclenchera la réaction bienfaisante dans le membre malade ou dans l'organe déficient.

N. B — L'institut du Docteur VIDAL a LILLE, situe 13, rue Faidherbe, reçoit tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures — Tél. 505-65.

LES HOSTILITÉS EN EXTRÊME-ORIENT

Changhaï, 9. — L'évacuation chinoise de la région de Changhaï continue.

Un grand nombre d'incendies très violents ont éclaté sur plusieurs points de la zone abandonnée. Les troupes françaises ont occupé les routes à l'ouest de la concession française, après la retraite chinoise, afin d'assurer l'ordre.

D'autre part, l'exode des troupes chinoises a provoqué une panique parmi la population civile de Nantao et de la région ouest de Changhaï.

Des dizaines de milliers de nouveaux réfugiés assiègent les lisières ouest et sud de la concession française.

Les troupes japonaises ne semblent pas vouloir poursuivre les Chinois comme elles le firent lors du premier repli chinois, le 27 octobre.

Enfin, un citoyen britannique a été blessé ce matin, par une balle perdue, dans la concession internationale. Il s'agit de l'inspecteur Jefferson, de la police municipale de la concession

Les forces chinoises ayant évacué en bon ordre, pendant la nuit, le secteur ouest de Changhaï, la concession internationale ne va plus se trouver en contact immediat avec la zone des opérations militaires.

L'avance des Nippons

Changhaï, 9. — L'avant-garde des troupes japonaises a traversé la route d'Houngdjao et pris possession de l'aerodrome d'Houngdjao ce matin à 9 heures. Les Japonais ont également pris Kiang Kiao, à trois mille au sud-est de Nanhsiang

Les troupes japonaises auraient occupé les faubourgs de Loung Oua, où se trouve l'aerodrome commercial, et ont progressé dans Nantao, en direction de l'est. Par ailleurs, elles auraient occupé une partie de la ville de Soung Kiang.

Démilitarisation de la zone-refuge de Nan Tao

Changhaï, 9. — La zone refuge de Nan Tao a été entièrement demilitarisée. Elle est gardée seulement par des policiers chinois, qui ne possedent pas de fusils.

L'occupation complète de la capitale du Chansi

Pékin, 9 — Un communiqué japonais annonce que Tai Yuan, capitale du Chansi, a été completement occupée à 8 h. 30 par les Nippons

Toutes les troupes chinoises ont été retirées du front de Sou Tchéou

Changhaï, 9 — Un porte-parole du quartier général chinois a déclaré à la presse : « Afin d'éviter des sacrifices inutiles, le commandement chinois a retiré toutes ses troupes du front de Sou Tchéou ». Le mouvement s'est effectué au cours de la nuit et de la matinée dans un ordre parfait, les troupes allant prendre position sur une ligne nouvelle plus au sud. Le commandement chinois a décidé de défendre Nantao, il a fait sauter le pont qui commande l'entrée de la ville par le sud, face à la région sous controle japonais.

Des gares et des villes ont été reprises par les Chinois

Changhaï, 9. — L'Agence Chinoise « Central News » annonce que des irréguliers Chinois ont repris la gare de Soun Teh, sur la ligne Pékin-Hankéou, à 100 km au Sud de Chih Tchia Tchouang et les villes de Chen Tseh, Po Hey, Li Hsien, Ka Yang, Jen Kin et An Kho à l'Est de cette ligne, qui sont distantes de 100 à 160 km. de Pékin.

Les troupes chinoises ont repris hier Anh Yang, gare de chemin de fer située au Nord du Ho Nan.

PAS D'INTERVENTION OFFICIELLE ALLEMANDE DANS LE CONFLIT

Berlin 9. — A propos des bruits lancés de Berlin, sur une intervention allemande dans le conflit sino-japonais, il est permis de constater qu'aucune action n'a été officiellement engagée jusqu'ici

Les milieux politiques allemands se déclarent aujourd'hui très étonnés, que ces bruits aient pu surgir. Ils en tirent la conclusion qu'ils sont un témoignage précieux de la position qu'occupe actuellement le Reich dans le concert des grandes puissances.

Pour le surplus on se réfère, à Berlin, aux démentis donnés par Tokio et Nankin. On rappelle enfin que dans le dernier paragraphe de sa réponse à l'invitation de participer à la conférence de Bruxelles, le gouvernement du Reich s'est déclaré prêt à collaborer en tout temps, à un règlement pacifique du conflit sino-japonais, dès que les conditions préliminaires nécessaires seront données.

Plus de maux d'estomac avec
« Alka - Seltzer »
Voir l'annonce page huit

LE « RUBAN BLEU » DE « NORMANDIE »

Londres, 9. — Lorsque le paquebot « Normandie » effectuera, lundi prochain, la traversée de Southampton au Havre, Sir Malcolm Campbell remettra à son commandant, le trophée du « ruban bleu » décerné au navire français pour avoir battu le record de vitesse sur la traversée de l'Atlantique.

LE CONFLIT ESPAGNOL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Prenant la parole à 17 h. 45, le Président Companys a déclaré qu'il continuait volontiers à occuper son poste, le Peuple catalan lui ayant exprimé par la voix de son parlement, sa confiance. Il continuera, dit-il, à servir la Catalogne et la République comme il l'a fait jusqu'ici.

Ont voté la confiance, les groupes parlementaires de la gauche catalane, du parti socialiste et de l'union républicaine. Le député de l'Union démocratique de la Catalogne (groupe catholique catalan) est le seul député qui n'ait pas voté la confiance. Toutefois, il a dans son discours, exprimé sa sympathie envers le Président et déclaré que son parti continuerait à coopérer en faveur de la République et de la Catalogne.

LE PASSAGE A PERPIGNAN DE WAGONS CHARGÉS DE BLÉ

Perpignan, 9. — Certaines informations ont signalé le passage à Perpignan de wagons chargés de blé en provenance d'Italie, à destination de l'Espagne gouvernementale.

En réalité, il s'agit d'un commerce du Gouvernement républicain et portant sur des blés de semence. C'est ainsi que récemment est passé à Cerbères un convoi dans lequel le blé expédié par un pays d'Europe centrale, était chargé sur des wagons appartenant aux chemins de fer italiens.

Il ne s'agissait donc pas d'un convoi effectué par l'Italie et la confusion s'est établie par suite de l'origine du matériel sur lequel le blé était chargé. D'autres wagons sont attendus en provenance de différents pays, notamment de la Hollande.

QUEL EST LE SORT DU FILS AINÉ DU DUCE ?

Londres, 9. — Malgré les démentis officiels donnés par le Gouvernement de Rome, les depêches de Barcelone et de Valence continuent à déclarer que Bruno Mussolini, fils aîné du Duce, a été abattu au cours d'un raid aerien sur l'Espagne rouge, et qu'il est actuellement prisonnier des troupes gouvernementales espagnoles.

Mais l'ambassade d'Espagne à Londres a déclaré hier n'avoir aucune information sur le sort de Bruno Mussolini.

D'autre part, le Ministère italien de la presse et de la propagande, interwievé par télephone par un journal de Londres, a déclaré :

« Bruno Mussolini est vivant et en bonne santé. » Les rumeurs selon lesquelles il serait mort, blessé ou prisonnier, ne reposent sur rien.

Pour vos salles de bains lavabos, éviers aluminium
CURÉMAIL
PRODUIT BUHLER
N'A PAS AUGMENTÉ
9865

LA DÉMISSION DE L'AMBASSADEUR D'U. R. S. S. A VARSOVIE

Les raisons invoquées par M. Davtian sont de nature privée

Varsovie, 9. — On apprend de source autorisée que M. Davtian, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Varsovie, qui était retourne il y a quelque temps à Moscou, a démissionné de la carrière diplomatique. Les raisons invoquées sont de nature privée : M. Davtian avait épousé il y a deux ans la célèbre cantatrice russe Maksa Ona, qui était venue à l'Opéra de Varsovie jouer le rôle de Carmen avec une troupe d'artistes russes Or, Mme Davtian désire ne pas quitter le théâtre de Moscou.

Les bruits de la nomination de M. Davtian à Ankara ou à Changhaï sont par conséquent denués de tout fondement, étant connu qu'il a l'intention de rester à Moscou.

En 1917, M. Davtian avait pris une part très active à la révolution russe et avait même participé à l'assaut du Palais d'Hiver. Plus tard, il avait été nommé ministre de l'U.R.S.S. à Athènes et fut plusieurs fois chargé de missions importantes à l'étranger, avant d'être nommé en avril 1934 comme premier ambassadeur de l'U.R.S.S. à Varsovie.

Le conseiller Boris Vinogradoff est nommé chargé d'affaires par intérim, le nouvel ambassadeur n'étant pas encore désigné. Deux autres représentants de l'U.R.S.S. à Varsovie ont quitté leur poste. Il s'agit de l'adjoint à l'attaché militaire, le colonel Barabanoff et le premier secrétaire Georges Alexandroff qui sont également rentrés à Moscou. Ce dernier sera remplace par M. Tchebycheff. En outre, deux nouveaux representants du mouvement soviétique à Varsovie ont été nommés, à savoir MM. Listipad, comme deuxième conseiller et Lebedichine, comme deuxième secrétaire d'ambassade.

LE PAPE A REÇU LE CARDINAL LIÉNART

Cité du Vatican, 9. — Le Pape a reçu le cardinal Liénart, évêque de Lille.

LA PORTÉE ÉVENTUELLE DU PACTE ITALO-GERMANO-NIPPON ...inquiète les États-Unis

La possibilité qu'il donne aux signataires d'intervenir sur n'importe quel point du globe pourrait, en cas d'intervention en Amérique, amener la rupture du Front de Buenos-Aires

Washington, 8. — Le public américain est trop gêné par la complexité de la situation politique et diplomatique mondiale, pour se faire encore une opinion d'ensemble précise, mais les événements récents ont produit sur lui un profond malaise qui s'exprime aussi bien dans la presse que dans les conversations.

On considère d'abord que la Conférence de Bruxelles n'a guère de chances d'aboutir, comme bien des réunions semblables tenues depuis la fin de la guerre.

Quant au pacte germano-italo-nippon, on le juge particulièrement significatif de la volonté des signataires d'affirmer leur autorité et de répandre dans le monde les doctrines sur lesquelles reposent leurs systèmes politiques.

Dans les milieux bien informés, on considère cet accord moins dangereux par ses stipulations connues que par le fait qu'il constitue une base pour des développements presque illimités sur la scène mondiale de l'activité politique de cette nouvelle triplice.

On note, en effet, que sous couvert d'extirper le communisme, les signataires peuvent, séparément ou conjointement, exercer leur action sur n'importe quel point du globe et sous n'importe quel prétexte.

Dans les milieux officieux, on est particulièrement frappé par le fait que le pacte anticommuniste étant ouvert à d'autres pays, les signataires originaux pourront essayer de trouver des adhérents, non seulement en Europe, mais en Amerique même, menaçant ainsi l'unité idéologique du continent américain et par voie de conséquence, en admettant qu'une quelconque nation de l'Amérique du Sud fut entraînée dans ce mouvement, la porte se trouverait ouverte à une intervention européenne dans les affaires du continent, ce qui pourrait amener la rupture du Front commun réalisé à Buenos-Aires, contre toute intervention non américaine.

« L'UTILITÉ BIENFAISANTE DE L'ACCORD DÉPEND DE L'ACCUEIL QUE LUI FERONT LES AUTRES PUISSANCES » écrit un journal italien

Rome, 9 — Le « Corriere de la Sera » reconnait que l'accord italo-germano-nippon dépasse les limites d'une entente anticommuniste.

« Il est certain, écrit-il, que le renforcement des liens les plus étroits entre trois grandes puissances comme l'Italie, l'Allemagne et le Japon a, par la force des choses, une valeur internationale qui dépasse le simple programme anticommuniste. Mais que cet élément nouveau ait un aspect préoccupant pour les tiers, voilà qui n'est pas démontré, à moins que ceux-ci ne songent à s'opposer à l'action préservatrice et purificatrice prévue par les protocoles.

» En somme, l'utilité bienfaisante de l'accord et son caractère pacifique dépendent de l'attitude des autres puissances et de l'accueil qu'elles feront à la nouvelle formation internationale ».

« LA PROTESTATION SOVIÉTIQUE EST UN AVEU » déclare-t-on dans les milieux officieux allemands

Berlin, 9. — Les milieux diplomatiques allemands estiment que la protestation de la Russie soviétique au sujet de la signature de l'accord de Rome est un aveu. En effet, dit-on, le protocole auquel s'est rallié le gouvernement italien, déclare expressément qu'il est dirigé contre l'internationale communiste. Les ministres des Affaires étrangères des pays interessés ont en outre déclaré que l'accord anticommuniste n'est dirigé contre aucun gouvernement étranger.

L'officieuse correspondance politique et diplomatique ajoute : « Ce ne sont pas les formes de gouvernements, mais seulement les tendances, qui par delà les frontières, cherchent à répandre le trouble et la révolution parmi les peuples. Si le gouvernement soviétique juge opportun de voir un acte inamical dans l'attitude prise par l'Italie à l'égard de la troisième internationale, cela montre, de l'aveu même des Soviets, que Moscou, siège du gouvernement de l'Union soviétique est solidaire avec l'autre Moscou, siège de la troisième internationale. »

L'ADHÉSION DE LA POLOGNE AU PACTE ANTICOMMUNISTE SERAIT JUGÉE COMME UN ACTE D'HOSTILITÉ PAR L'U. R. S. S.

Varsovie, 9. — On apprend que M. Winogradoff a fait récemment une démarche auprès de M. Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères polonais, pour avertir le gouvernement polonais que si celui-ci adhérait au pacte anticommuniste italo-nippon-allemand, le gouvernement soviétique considérerait ce geste comme un acte d'hostilité à l'égard du gouvernement de l'U. R. S. S.

La Bolivie adhérera-t-elle au pacte ?

Bruxelles, 9. — M. Costa du Rels, délégué de la Bolivie à la conférence de Bruxelles, interrogé à propos de la nouvelle de source japonaise, suivant laquelle la Bolivie serait sur le point d'adhérer au pacte germano-italo-nippon, a déclaré : « Cette nouvelle ne repose, que je sache, sur aucun fondement. »

NARCISSE BLEU
COLOGNE · LOTION · POUDRE · EXTRAIT
MURY PARIS
EN VENTE : DANS LES GRANDS MAGASINS PARFUMERIES · COIFFEURS
STRATÉGIE
9623

LE 14e ANNIVERSAIRE DU PUTSCH. A MUNICH

Munich, 9 — Le 14e anniversaire du Putsch du 9 novembre 1923 a été commémoré, ce matin, à Munich, capitale du mouvement.

A midi a eu lieu « la marche historique », à laquelle a pris part le Führer, accompagné du général Goering, de MM. Rudolf Hess Frick et Rosenberg, et ayant à sa droite le maréchal von Blomberg. Pendant le défilé, ont été lus, cette année pour la première fois, les noms des Allemands résidant en Espagne et victimes de la guerre civile. Puis le Führer et le maréchal von Blomberg ont déposé des couronnes sur la tombe commune où reposent les 16 cercueils des nationaux-socialistes tombés le 9 novembre 1923.

LE « L'-DE-VAISSEAU-PARIS » A QUITTÉ DAKAR POUR KENITRA

Dakar, 9. — L'hydravion « Lieutenant de Vaisseau Paris » s'est envolé à 18 h. 10 (G.M.T.) pour Kénitra.

UNE FUMERIE D'OPIUM EST DÉCUVERTE A MARSEILLE

Marseille, 9. — Au quatrième étage d'un immeuble de la rue de Bourgogne, occupé par des étrangers, la police a découvert une fumerie d'opium. Le tenancier et les Annamites ont été arrêtés et le matériel saisi.

L'Acide de votre Estomac pourrait trouer un Tapis

Quand vous souffrez de l'estomac, vos douleurs sont presque toujours causées par un excès d'acide. Savez-vous que cet acide est si corrosif qu'il pourrait faire un trou dans un tapis de haute laine ? C'est ce que viennent de prouver des chimistes. Ils ont versé quelques gouttes d'acide chlorhydrique (une reconstitution de l'acide de votre estomac) sur un tapis et cet acide y a fait un trou de 15 centimètres de largeur. (Voir photo.)

Photographie du tapis troué par l'acide de l'estomac.

Si l'acide chlorhydrique agit de cette façon sur un tapis, vous pouvez imaginer ses effets dans votre estomac. C'est quand cet acide s'attaque à la muqueuse de votre estomac que des ulcères commencent à se former.

Débarrassez-vous donc de votre excès d'acide en suçant une pastille Rennie après chaque repas, ou chaque fois que vous ressentez une douleur. Les pastilles Rennie ont un goût agréable. Elles se dissolvent dans la bouche comme des bonbons. Leurs principes actifs se mélangent à la salive et agissent immédiatement. Parmi ceux-ci il y a les substances qui absorbent l'acide, d'autres qui le neutralisent, d'autres enfin qui facilitent la digestion et empêchent ainsi toute nouvelle formation d'acide en excès.

Ne négligez pas les douleurs d'estomac dues à l'hyperacidité. Procurez-vous aujourd'hui-même une boîte de Digestif Rennie chez votre pharmacien. 3 Fr. 9c la boîte. 12 Fr. 75 le grand modèle (plus avantageux)

UN GARDIEN DE NUIT ASSOMMÉ PAR UN VOLEUR

Paris, 9. — Ce matin, une ronde d'agents cyclistes de service dans le VIIe arrondissement apercevait, devant la porte d'un garage, boulevard Pershing, 34, un homme qui perdait son sang en abondance. Les gardiens de la paix le firent aussitôt transporter à l'hôpital Marmottan, où l'on diagnostiqua une double fracture du crâne.

Il s'agissait d'un gardien de nuit, M. Maurice Pichon, qui avait été assailli par un inconnu, qui lui avait porté deux coups de marteau à la tête. Cet inconnu, après avoir frappé le gardien, avait pu pénétrer dans le bureau du directeur, s'était emparé du contenu de la caisse et était parvenu à s'enfuir.

Le commissaire de police du quartier des ternes a ouvert une enquête sur cette agression.

UN CHAUFFEUR DE CAMION GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE GRUE A PONT-LES-BRIE

Un accident mortel s'est produit à Pont-les-Brie. Un camion de l'entreprise Dessignes était en chargement, lorsque le crapaud mû par la grue se déréglà et retomba de tout son poids sur la tête du chauffeur Pascal Carré, 43 ans, demeurant à Alleines. Le malheureux, le crâne défoncé, a été transporté dans le coma à l'hôpital de Péronne. Son état est désespéré.

LOTERIE NATIONALE

Le CRÉDIT DU NORD rappelle aux 66.240 gagnants de la 10e tranche avec des dixièmes émis sous son contrôle que ses 300 guichets et ses principaux intermédiaires et vendeurs sont à leur disposition pour le paiement à vue et sans frais, sous la forme anonyme s'ils le désirent, des lots acquis par eux au tirage du 3 Novembre.

LES MASSACRES DE SAINT-DOMINGUE

Il y a quelques semaines, plusieurs milliers de chômeurs haïtiens passaient la frontière de la République dominicaine, pour chercher du travail dans les plantations.

Il y a une quinzaine de jours, le président de la République de San-Domingue, le général Trujillo, qui exerce sur le pays une veritable dictature, ordonna de libérer le pays de ces émigrants.

De véritables raids furent effectués pendant trois jours et trois nuits consécutifs et ces malheureux furent capturés et froidement massacrés.

Leurs cadavres furent ensuite jetés aux requins de la mer des Caraïbes.

Le gouvernement des Etats-Unis, qui exerce une sorte de protection militaire sur Haïti a ordonné une enquête.

« Les coupables seront punis »

Au nom du gouvernement de la République dominicaine M. Pastoriza, ministre de Saint-Domingue à Washington, a fait la déclaration suivante :

« Le gouvernement dominicain n'a pas mobilisé ses troupes et n'envisage pas une pareille opération. L'incident qui est survenu à la frontière haïtienne est sans importance et nous le considérons comme clos.

» Toutefois, une enquête est menée pour déterminer la responsabilité des incidents qui se sont produits, le mois dernier, et les coupables seront punis ».

M. Pastoriza a démenti ensuite, en les qualifiant de tendancieuses, les informations selon lesquelles le nombre des personnes tuées ou blessées au cours des incidents serait de mille à trois mille.

L'affaire serait réglée directement entre les gouvernements intéressés

Washington, 9. — Contredisant les déclarations de M. Pastoriza, ministre de Saint-Domingue à Washington, M. George Léger, ministre des Affaires étrangères de Haïti, à son arrivée dans la capitale, a déclaré à la presse que l'évaluation à 2.000 des blessés et des morts, lors des incidents frontaliers de Haïti-Saint-Domingue, était au-dessous de la vérité

« Il est difficile de connaître le chiffre exact », a-t-il ajouté.

M. Léger a admis qu'il n'y avait pas de mobilisation de troupes dominicaines le long de la frontière.

Accompagné de M. Lescot, ministre de Haïti à Washington, le ministre des Affaires étrangères a rendu visite à M. Welles, secrétaire d'Etat adjoint. A l'issue de cette visite M. Léger a remis à la presse une déclaration officielle, ajoutant que l'affaire serait réglée directement avec le gouvernement dominicain, la médiation d'une autre puissance américaine paraissant inutile.

Le nombre des victimes s'élèverait à 4.000

Londres, 9. — On mande de Port-au-Prince (Haïti) à l'Agence « Reuter » : On estime à quatre mille le nombre des Haïtiens massacrés près de la frontière de Saint-Domingue

L'attitude des Etats-Unis

On précise que l'attitude du gouvernement des Etats-Unis serait la même que celle qu'il a observée récemment dans le récent conflit entre le Honduras et le Nicaragua. Toute initiative de la part des Etats-Unis est considérée, en effet, pour le moment, comme inopportune à Washington.

LES LOTS DE CONSOLATION de la 10e Tranche de la Loterie

Lots de consolation de 30.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près celui du billet N° 0.725.476 gagnant 3 millions

0.025.476	0.705.476	0.720.476	0.725.076	0725.406	0.725.470
0.125.476	0.715.476	0.721.476	0.725.176	0.725.416	0.725.471
0.225.476	0.735.476	0.722.476	0.725.276	0.725.426	0.725.472
0.325.476	0.745.476	0.723.476	0.725.376	0.725.436	0.725.473
0.425.476	0.755.476	0.724.476	0.725.576	0.725.446	0.725.474
0.525.476	0.765.476	0.726.476	0.725.676	0.725.456	0.725.475
0.625.476	0.775.476	0.727.476	0.725.776	0.725.466	0.725.477
0.825.476	0.785.476	0.728.476	0.725.876	0.725.486	0.725.478
0.925.476	0.795.476	0.729.476	0.725.976	0.725.496	0.725.479
1.025.476					
1.125.476					
1.225.476					
1.325.476					
1.425.476					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près celui du billet N° 0.490.496 gagnant 1 million

0.096.496	0.408.496	0.490.496	0.498.496	0.496.406	0.498.490
0.196.496	0.418.496	0.491.496	0.498.196	0.498.416	0.498.491
0.296.496	0.428.496	0.492.496	0.498.296	0.492.426	0.498.492
0.396.496	0.438.496	0.493.496	0.498.396	0.498.436	0.498.493
0.596.496	0.448.496	0.494.496	0.498.596	0.498.446	0.498.494
0.696.496	0.458.496	0.495.496	0.498.696	0.498.456	0.498.495
0.796.496	0.468.496	0.496.496	0.498.796	0.498.466	0.498.496
0.896.496	0.476.496	0.497.496	0.498.896	0.498.476	0.498.497
0.996.496	0.488.496	0.499.496	0.498.996	0.498.486	0.498.499
1.096.496					
1.196.496					
1.296.496					
1.396.496					
1.496.496					

Lots de consolation de 10.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près celui du billet N° 0.706.049 gagnant 1 million

0.006.049	0.716.049	0.700.049	0.706.149	0.706.009	0.706.040
0.106.049	0.726.049	0.701.409	0.706.249	0.706.019	0.706.041
0.206.049	0.736.049	0.702.049	0.706.349	0.706.029	0.706.042
0.306.049	0.746.049	0.703.049	0.706.449	0.706.039	0.706.043
0.406.049	0.756.049	0.704.049	0.706.549	0.706.059	0.706.044
0.506.049	0.766.049	0.705.049	0.706.649	0.706.069	0.706.045
0.606.049	0.776.049	0.707.049	0.706.749	0.706.079	0.706.046
0.806.049	0.786.049	0.708.049	0.706.849	0.706.089	0.706.047
0.906.049	0.790.049	0.709.049	0.706.949	0.706.099	0.706.048
1.006.049					
1.106.049					
1.206.049					
1.306.049					
1.406.049					

Lots de consolation de 10.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près celui du billet N° 0.798.337 gagnant 1 million

0.098.337	0.708.337	0.790.337	0.798.037	0.798.307	0.798.330
0.198.337	0.718.337	0.791.337	0.798.137	0.798.317	0.798.331
0.298.337	0.728.337	0.792.337	0.798.237	0.798.327	0.798.332
0.398.337	0.738.337	0.793.337	0.798.437	0.798.347	0.798.333
0.498.337	0.748.337	0.794.337	0.798.537	0.798.357	0.798.334
0.598.337	0.758.337	0.795.337	0.798.637	0.798.367	0.798.335
0.698.337	0.768.337	0.796.337	0.798.737	0.798.377	0.798.336
0.898.337	0.778.337	0.797.337	0.798.837	0.798.387	0.798.338
0.998.337	0.788.337	0.799.337	0.798.937	0.798.397	0.798.339
1.098.337					
1.198.337					
1.298.337					
1.398.337					
1.498.337					

Lots de consolation de 10.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 0.874.938 gagnant 1 million

0.074.938	0.804.938	0.870.938	0.874.038	0.874.908	0.874.930
0.174.938	0.814.938	0.871.938	0.874.138	0.874.918	0.874.931
0.274.938	0.824.938	0.872.938	0.874.238	0.874.928	0.874.932
0.374.938	0.834.938	0.873.938	0.874.338	0.874.948	0.874.933
0.474.938	0.844.938	0.875.938	0.874.438	0.874.958	0.874.934
0.574.938	0.854.938	0.876.938	0.874.538	0.874.968	0.874.935
0.674.938	0.864.938	0.877.938	0.874.638	0.874.978	0.874.936
0.774.938	0.884.938	0.878.938	0.874.738	0.874.988	0.874.937
0.974.938	0.894.938	0.879.938	0.874.838	0.874.998	0.874.939
1.074.938					
1.174.938					
1.274.938					
1.374.938					
1.474.938					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 0.348.185 gagnant 500.000 fr

0.048.185	0.308.185	0.340.185	0.348.085	0.348.105	0.348.180
0.148.185	0.318.145	0.341.185	0.348.285	0.348.115	0.348.181
0.248.185	0.328.185	0.342.185	0.348.385	0.348.125	0.348.182
0.448.185	0.338.185	0.343.185	0.348.485	0.348.135	0.348.183
0.548.185	0.358.185	0.344.185	0.348.585	0.348.145	0.348.184
0.648.185	0.368.185	0.345.185	0.348.685	0.348.155	0.348.186
0.748.185	0.378.185	0.346.185	0.348.785	0.348.165	0.348.187
0.848.185	0.388.185	0.347.185	0.348.885	0.348.175	0.348.188
0.948.185	0.398.185	0.349.185	0.348.985	0.348.195	0.348.189
1.048.185					
1.148.185					
1.248.185					
1.348.185					
1.448.185					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 0.480.881 gagnant 500.000 fr

0.080.881	0.400.881	0.481.881	0.480.081	0.480.801	0.480.880
0.180.881	0.410.881	0.482.881	0.480.181	0.480.811	0.480.882
0.280.881	0.420.881	0.483.881	0.480.281	0.480.821	0.480.883
0.380.881	0.430.881	0.484.881	0.480.381	0.480.831	0.480.884
0.580.881	0.440.881	0.485.881	0.480.481	0.480.841	0.480.885
0.680.881	0.450.881	0.486.881	0.480.581	0.480.851	0.480.886
0.780.881	0.460.881	0.487.881	0.480.681	0.480.861	0.480.887
0.880.881	0.470.881	0.488.881	0.480.781	0.480.871	0.480.888
0.980.881	0.490.881	0.489.881	0.480.981	0.480.891	0.480.889
1.080.881					
1.180.881					
1.280.881					
1.380.881					
1.480.881					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 822.507 gagnant 500.000 fr

0.022.507	0.802.507	0.820.507	0.822.007	0.822.517	0.822.500
0.122.507	0.812.507	0.821.507	0.822.107	0.822.527	0.822.501
0.222.507	0.832.507	0.823.507	0.822.207	0.822.537	0.822.502
0.322.507	0.842.507	0.824.507	0.822.307	0.822.547	0.822.503
0.422.507	0.852.507	0.825.507	0.822.407	0.822.557	0.822504
0.522.507	0.862.507	0.826.507	0.822.607	0.822.567	0.822.505
0.622.507	0.872.507	0.827.507	0.822.707	0.822.577	0.822.506
0.722.507	0.882.507	0.828.507	0.822.807	0.822.587	0.822.508
0.922.507	0.892.507	0.829.507	0.822.907	0.822.597	0.822.509
1.022.507					
1.122.507					
1.222.507					
1.322.507					
1.422.507					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 0.920.906 gagnant 500.000 fr

0.020.906	0.900.906	0.921.906	0.920.006	0.920.916	0.920.900
0.120.906	0.910.906	0.922.906	0.920.106	0.920.926	0.920.901
0.220.906	0.930.906	0.923.906	0.920.206	0.920.936	0.920.902
0.320.906	0.940.906	0.924.906	0.920.306	0.920.946	0.920.903
0.420.906	0.950.906	0.925.906	0.420.406	0.920.956	0.920.904
0.520.906	0.960.906	0.926.906	0.920.506	0.920.966	0.920.905
0.620.906	0.970.906	0.927.906	0.920.606	0.920.976	0.920.907
0.720.906	0.980.906	0.928.906	0.920.706	0.920.986	0.920.908
0.820.906	0.990.906	0.929.906	0.920.806	0.920.996	0.920.909
1.020.906					
1.120.906					
1.220.906					
1.320.906					
1.420.906					

Lots de consolation de 5.000 fr. attribués aux billets dont les numéros reproduisent, à un chiffre près, celui du billet N° 1.170.447 gagnant 500.000 fr.

0.070.447	1.100.447	1.171.447	1.170.047	1.170.407	1.170.440
0.170.447	1.110.447	1.172.447	1.170.147	1.170.417	1.170.441
0.210.447	1.120.447	1.173.447	1.170.247	1.170.427	1.170.442
0.370.447	1.130.447	1.174.447	1.170.347	1.170.431	1.170.443
0.470.447	1.140.447	1.175.447	1.170.547	1.170.457	1.170.444
0.570.447	1.150.447	1.176.447	1.170.647	1.170.467	1.170.445
0.670.447	1.160.447	1.177.447	1.170.747	1.170.477	1.170.446
0.770.447	1.180.447	1.178.447	1.170.847	1.170.487	1.170.448
0.870.447	1.190.447	1.179.447	1.170.947	1.170